

Bulletin gratuit d'information de la vie des A.A.P.P.M.A. « du Buëch »



Contact: Jean Pierre CHOFFEL
05140 ASPREMONT
☎ : 04 92 58 61 09 / 06 77 85 83 67



EDITO

Amis Pêcheurs,

Ca y est, des cartes 2012 ont été prises sur INTERNET

Maintenant vous pourrez prendre votre carte de Pêche à la ligne de « La Truite du Buëch » en ligne. (<http://www.cartedepêche.fr>)

Vous avez pris pour l'instant, 11 cartes à notre AAPPMA et j'en ai fait pour vous 34 en ligne, et vous pouvez toujours me contacter pour une carte par correspondance (sans supplément) ou la prendre chez nos dépositaires qui vous conseilleront.

Si vous prenez votre carte par Internet pensez à notre AAPPMA, que ce nouveau type d'achat permette quand même de tisser des liens plus forts et plus tenus entre les pêcheurs, en donnant votre adresse mèl pour que je puisse vous envoyer les informations locales et les dates de lâchers.

Cependant le principal c'est d'aller à la Pêche car c'est là que vous passerez du bon temps et des moments agréables, et je pense bien meilleurs que sur votre ordinateur.

A bientôt sur le Buëch.

Jean Pierre CHOFFEL

Le Buëch, les dossiers en cours

La pêche: a été ouverte le 10 mars, mais pour nous dès le 4 janvier il était déversé 18 000 alevins à résorption de vésicule dans les ruisseaux du canton. Ensuite les lâchés de truites fario attractifs de la pisciculture fédérale se succédèrent à un bon rythme : soit un total de 500 kg. La fermeture aura lieu le 7 octobre.

Le plan d'eau du Riou: Il est un lieu privilégié de pêche en 2° catégorie, de beaux brochets, de belles carpes, des gardons, des tanches et toujours des prises de truites grâce aux déversements mensuels.

La fête de la Pêche et de l'Eau: Une animation a été faite avec les AAPPMA d'Aspres et de Serres à la Germanette le 2 juin et au Riou le 3 juin. Toujours un bon public, surtout chez les jeunes.

Le 26° critérium du Buëch: Une journée qui a vu la prise pendant ses 2 manches de 101 truites maillées pour 27 concurrents sur un parcours d'environ 30 km de Pont la Barque à Saint Julien en Beauchène..

La base de pêche de Germanette: Gérée par l'association de pêche « La Cabane du Pêcheur » Renseignements: <http://truite.buech.free.fr> (Lionel ☎ 06 37 86 13 95 - Hervé ☎ 06 70 72 17 42 - Jean Pierre ☎ 06 77 85 83 67)

L'Atelier Pêche Nature: « Les Alevins du Buëch » est opérationnel à la base de pêche de Germanette où un centre d'initiation à « La Cabane du pêcheur » attend toute personne (jeune, homme, femme) voulant apprendre à pêcher, elle s'est aussi dotée de la spécificité mouche, l'éducation à l'environnement en est une composante incontournable.

Contrat de rivière et Natura 2000: Des comptages de frayères qui montrent les résultats des travaux, mais il n'y a pas de relâchement à avoir, il faut en traiter le plus possible, plus nous compterons de frayères, plus nous enrichirons notre patrimoine.

Site Internet: <http://truite.buech.free.fr>, il dépasse les 18 000 visiteurs, il donne les informations sur le Buëch.

Ce bulletin d'information « La Truite du Buëch »: Il continue à donner les infos que je glane un peu partout, il a déjà 13 ans.

Arrêtés Buëch: Réserves : Adoux de la Garenne ASPREMONT - 100 m l'aval du Barrage de St Sauveur 05700 SERRES.

Pêche à la mouche exclusivement: **Le Grand Buëch:** De sa confluence avec Chauranne en rive droite à son effleurement avec la RD 1075 - ASPREMONT. Du « Pont Bleu » sur la RD 1075 à la confluence avec le ruisseau de Montana en rive droite St Julien en Beauchène. **Le Petit Buëch:** Sanitaires plan d'eau de Veynes au pont de la RD 648 en direction d'OZE - VEYNES.

Riou: Plan d'eau de 2° catégorie piscicole. Pêche en bateau sans moteur thermique autorisée, sauf juillet/août - Pêche à la carpe de nuit autorisée en bordure de la route communale de l'arrivée du ruisseau Riou à l'arrivée du canal de St Sauveur.

Les A.A.P.M.A. du BUECH : coordonnées des présidents :

« La Truite du Buëch » - Jean Pierre CHOFFEL ☎ : 04 92 58 61 09

« L'Aréton Serrois » - Hervé LOCOGE ☎ : 04 92 67 10 90

« L'Amicale des Pêcheurs Veynois » Christian GILARDEAU ☎ : 04 92 57 25 48

« La Gaule Laragnaise » - Olivier CHARDIN ☎ : 04 92 65 26 08



Prudence !

Lancers vifs, particulièrement avec une canne à pêche en fibre de carbone.

Journée Nationale de la Pêche 2 juin à Germanette, 3 juin au Riou.

Les AAPPMA d'Aspres et de Serres aidées par 50 kg de truites fournies gracieusement par la Fédération de Pêche des Hautes Alpes ont comme tous les



ans organisé la Journée Nationale de la Pêche dans le Buëch, le samedi pour les jeunes au plan d'eau de Germanette et le dimanche pour tous, au plan d'eau du Riou.

Une bonne fréquentation des jeunes, et des bénévoles venus aider en cette journée de fête ou les plus grosses truites prises étaient récompensées par des cannes à pêche

Comme toujours les bénévoles des deux associations étaient là, ils sont toujours heureux de la réussite de ces deux journées qui font dates dans leur action en faveur de la pêche et des milieux aquati-

ques, surtout quand ils voient que la relève sera assurée grâce aux jeunes. Un apéritif convivial remercie tous les participants.



26° critérium du Buëch (Organisation GPS Enclave des Papes)

Ce dimanche 3 juin 2012, les pêcheurs du sud de la France sont venus pour se qualifier sur le Grand Buëch au championnat de France Promotion Nationale de pêche à la mouche rivièrè. Le plus ancien concours de niveau National qui perdure en France

Le Groupement des Pêcheurs Sportifs (GPS) « Enclave des Papes » présidé par Christian AVINAUD organisait cette manifestation depuis la salle polyvalente d'ASPREMONT, en partenariat avec l'AAPPMA « La Truite du Buëch » et les sponsors.

Dimanche matin 7 h rendez-vous était donné à la Salle polyvalente d'ASPREMONT pour le pointage, les inscriptions des commissaires, la vérification des licences, les certificats médicaux et l'attri-



bution des fiches contrôle.

Ainsi le Grand Buëch de Pont la Barque à Saint Julien en Beauchène, était délimité en 2 secteurs de 15 emplacements d'environ 1 km chacun.

Les deux manches se déroulèrent cepen-

dant dans des conditions satisfaisantes, elles permirent de comptabiliser 101 truites « maillées », la plus grosse prise 34 cm par Louis VERON, alors que la version 2011 en avait dénombré 18.

C'est à 16 heures à la salle polyvalente d'ASPREMONT que le verdict tombait ; Pierre RIOU se classait premier suivi de Valentin BERNARD et Frédéric MATTONI.

Des pêcheurs mais surtout des sportifs qui pratiquent une pêche No-Kill de haut niveau qui n'a plus rien à voir de l'image surfaite du pêcheur assis sur son pliant.

Viens en final la distribution des prix, les discours et les remerciements aux participants, aux organisateurs et tous ceux qui de près ou de loin ont participé à la réussite de cette journée.

Ateliers Pêche Nature 2011/2012

Les années se suivent et se ressemblent, nous continuons bien sur par des cursus avec 8 enfants âgés de 8 à 13



ans de la maison d'enfants « Les Lavandes » à ORPIERRE.

Les deux piliers, Jean Pierre et Hervé ont reçu le renfort de Lionel BP JEPS moniteur guide de pêche.

Ces actions ont pu être menées à bien grâce à Armelle l'animatrice des Lavandes, nous espérons continuer à la rentrée prochaine.

Parallèlement à cette action nous organisons des demi-journées de découverte du milieu aquatique, nous recevons ainsi des Centres sociaux, des Comités d'entreprise ou des structures diverses.

Cette activité perdure grâce aux subventions du Conseil Général des Hautes Alpes et de la Fédération de Pêche des Hautes Alpes que nous remercions.



ADOUX RD 49 ASPREMONT

On en parle depuis plusieurs années, il a été constitué par l'AAPPMA un dossier d'appel à projet transmis à toutes les personnes qui pouvaient intervenir de près ou de loin.

Sur plusieurs années on a vu s'effectuer des travaux de busage, murs, enlèvement des uns ou des autres, par qui, pourquoi ?

Nous en sommes toujours au même point, il y a du terrain communal et du terrain privé, donc des problèmes ou personne ne veut se mouiller en prenant une décision, ou mener un dossier avec une bonne connaissance du

foncier à son terme.

Cet adoux n'est pas important au sens terme de production en truites, mais c'est un exemple flagrant du désintéressement



des élus à leur environnement, même comme c'est le cas où l'adoux est obstrué et n'a plus son fonctionnement de dynamique hydraulique, avec un milieu perturbé, une zone marécageuse (nid à moustiques) près d'habitations.

Que compte les avis de l'AAPPMA dans la balance quand il s'agit de 245 truitelles d'un an ou 24 de 4 ans ?

Nous sommes là avec nos moyens associatifs pour pousser les élus à agir dans le sens de la protection de l'environnement.

A quoi bon tergiverser, chacun doit assumer les erreurs, même si ce sont celles du passé.

ECREVISSES (Pied blanc - Signal)



Autrefois largement répartie sur le territoire national, l'écrevisse locale dite « à pied blanc, ou patte blanche » est aujourd'hui devenue rare et en voie d'extinction. Les raisons sont nombreuses : détériorations et fragmentations de son habitat, braconnages, proliférations et déplacements des espèces invasives, etc.... Elle est donc désormais protégée au niveau national, et inscrite sur la Liste Rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. Le départ

L'écrevisse à patte blanche a les pinces de couleur blanche, elle est relativement petite souvent 10 cm.

tement des Hautes Alpes, qui présente des conditions hydrologiques relativement difficiles pour ces crustacés d'eaux douces abrite néanmoins des populations qui ont une certaine importance pour la survie de cette espèce.

Il ne faut surtout pas la confondre avec l'écrevisse signal, espèce invasive qui supplante partout où elle est présente notre écrevisse autochtone.

Si vous constatez sur un secteur des écrevisses, signalez nous le pour sa préservation.



L'écrevisse signal a les pinces bien rouge, elle est beaucoup plus grosse souvent 15 cm.

LE RIOU

Il a été fait dans le lac du Riou une remise à niveau du peuplement piscicole, grâce à la collaboration d'EDF et de la Fédération de pêche des Hautes Alpes. C'est ainsi que 110 kg de brochets toutes tailles, 60 kg de tanches et 280 kg de gardons ont été lâchés le 13 mars 2012. Des déversements de truites attractives tout au long de l'année permettent aussi de donner un meilleur attrait touristique, à ce plan d'eau, la pêche pouvant y être pratiquée presque toute l'année.



CHASSE & PÊCHE
KIRONOME BUECH

06 33 09 02 15 kironomebuech@orange.fr

Installé depuis peu au bord de la RD 1075 à Aspres sur Buëch, Antonin vous prodiguera ses conseils en chasse et pêche.

Vous y trouverez votre bonheur en matériel de chasse comme en pêche, de la boîte de teigne à la cartouche en passant par les cannes, appâts, leurres, bagagerie, fusils ou carte de pêche. Ses conseils avisés accentueront la convivialité entre pêcheurs.

Des guides de Pêche BP JEPS dans le Buëch.

Lionel WIAME ☎ 06 37 86 13 95

Bernard GALLIANO ☎ 06 87 85 47 20

Bastien GALLIANO ☎ 06 87 85 55 14

Qui viennent rejoindre un ancien champion de France

Patrick SANGUIN ☎ 06 62 19 19 46

N'hésitez pas à les contacter, devis de guidage sur demande.

Bulletin d'information Gratuit de « La Truite du Buëch »
 Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
 Conception illustration: Jean Pierre CHOFFEL
 Quartier « Le Chapon » 05140 ASPREMONT
 ☎ : 04 92 58 61 09 - 06 77 85 83 67
 E-mail: truite.buech@cegetel.net
 Site : <http://truite.buech.free.fr>
 Photos « La Truite du Buëch » Imprimé par nos soins.
 Dépôt légal 99-015. Révisé 17/99



Si vous constatez une pollution ou une baisse anormale du niveau de l'eau, signalez le directement aux autorités compétentes, gardes, gendarmerie, fédération, présidents, etc... Voir téléphones utiles.

Avec la pêche, retrouvez votre nature...

CAISSE D'ÉPARGNE
 Partenaire des structures associatives de pêche.

Agence de VEYNES
 ☎ 0 820 825 531
 Accueil Guichet de 8 h 20 à 12 h du lundi au samedi
 Sur rendez-vous de 13 h30 à 17 h du mardi au vendredi



Quelques recommandations à nos amis pêcheurs:
Ne laissez pas traîner au bord de l'eau vos emballages d'appâts, sacs plastique, fils, trop souvent garnis d'hameçons, bouteilles, etc.. **Le respect de votre environnement et des propriétaires riverains doit être le reflet de votre savoir vivre.**
 Ne vous conduisez pas en irresponsable, la défense de l'environnement aquatique passe par les pêcheurs, la lutte contre les pollutions de toutes sortes que nous prônons commence par l'exemplarité que nous donnons autour de nous. Si nous voulons obtenir le respect du milieu aquatique il faut que notre comportement soit sans faille. Par nos actions de bénévolat pour la **défense du milieu aquatique, la promotion du loisir pêche et l'éducation à l'environnement**, nous devons nous affirmer et être les moteurs et les exemples à suivre par la jeunesse qui assure notre relève.

LE PÊCHEUR DE FRANCE

Ami lecteur
 Ce bulletin d'information vous renseigne dans le domaine de la pêche et de la protection du Milieu Aquatique.
 Si vous voulez participer à l'animation auprès des jeunes, vous pouvez téléphoner pour donner vos disponibilités et l'action que vous aimeriez mener, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.
 Les Jeunes qui désirent participer à une animation pêche ainsi que les écoles peuvent faire de même, nous essayerons de répondre à leur attente.



Brèves
La Fédération Nationale a voté une augmentation de la CPMA de 3 € en 2013, soit son passage de 29 € à 31 € ce qui amènera bien sur une répercussion sur le prix des cartes en 2013, attendez vous à trouver une carte personne majeure Hautes Alpes autour de 70 €.

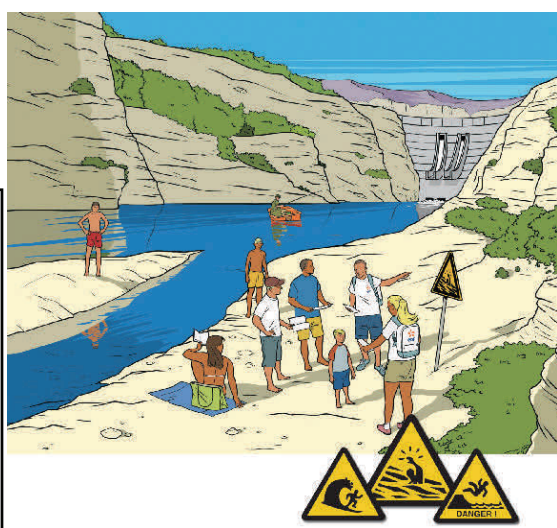
Prudence !
 Utilisation d'une ligne de grande longueur pour la pêche "au coup".

Il est rappelé que le nombre maximum de captures de salmonidés autorisé par pêcheur et par jour est de 6.

Téléphones utiles

Fédération:	04 92 53 54 71
Garde Chef:	06 30 48 87 59
Police:	17
SMIGIBA:	09 66 44 21 36
Garde secteur:	06 72 08 12 63
Local gardes :	04 92 46 61 84

RESPECTEZ CES PANEAUX VOTRE SECURITE EST EN JEU



Les canaux EDF ont leurs berges glissantes et dangereuses, il est à déplorer des accidents regrettables entraînant mort d'homme. Ces lieux sont interdits au public et de plus en plus de dégradations sont constatées sur certains ouvrages. La pêche y est bien sûr interdite, les AAPPMA locales s'engagent à ne pas y introduire de truites, elles concentrent leurs efforts dans le plan d'eau du Riou permettant une bonne accessibilité à tous.